

## Frais pédagogiques :

- **450 €** pour les salariés sous convention de formation professionnelle (CPD ex DIF, renseignements à prendre auprès de votre OPCA, pensez à créer votre compte CPF, obligation légale depuis le 1er janvier 2015).
- **300 €** pour les bénévoles adhérents d'une association FUB (sur attestation) et à jour de cotisation.

## Frais annexes :

Hébergement, restauration et déplacements à la charge du participant  
Possibilité d'être logé chez l'habitant (adhérents de Vélo-Cité) sur demande  
Auberge de jeunesse Barbey 24€ la nuitée

## Date limite d'inscription :

**24 mars 2017**

Nombre de places limité à 12 stagiaires maximum. Formation assurée dès 8 stagiaires.

## Inscription validée à réception du bulletin d'inscription et du règlement par chèque à retourner à :

Association **Vélo-Cité**

16, rue Ausone

33000 Bordeaux

Agréée organisme de formation / Préfecture de la Gironde / n°72 33 09768 33

**Contact : François Nora 05 56 81 63 89**



# L'association Vélo-Cité propose :

## Formation IMV Initiateur Mobilité à Vélo

### du mardi 04 avril

### au

### vendredi 07 avril 2017

Association loi 1901 de promotion et de défense du vélo dans l'agglomération bordelaise

Association locale d'usagers (Agrément préfectoral du 31/12/02)  
Membre de la FUB Fédération française des Usagers de la Bicyclette et membre fondateur du P.U.M.A. Pôle Urbain des Mobilités Alternatives

16 rue Ausone 33000 BORDEAUX / 05 56 81 63 89  
[bordeaux@fubicy.org](mailto:bordeaux@fubicy.org)  
[www.velo-cite.org](http://www.velo-cite.org)



## Formation Initiateur Mobilité à Vélo à Bordeaux

du mardi 04 avril au vendredi 07 avril 2016

Sur la base du référentiel national établi par l'instance de coordination Apprentissage de la Mobilité à Vélo, l'association **VÉLO-CITÉ Bordeaux Métropole** propose une formation d'**Initiateur Mobilité à Vélo (IMV)** à Bordeaux.

D'une durée de 24h, cette formation est destinée aux bénévoles et salariés d'associations d'usagers et de sécurité routière, enseignants, animateurs, professionnels du secteur social, forces de l'ordre et responsables d'auto-écoles et autres acteurs.

Être capable de conduire des séances de vélo-école visant à transmettre les connaissances nécessaires pour se déplacer à vélo, en autonomie, dans la circulation et en toute sécurité.

L'initiateur sera amené à former différents publics à la mobilité à vélo en milieu urbain et périurbain et à animer des activités de découverte, d'initiation et d'éducation à la pratique du vélo en ville.

### IMPORTANT

Vélo-Cité se réserve le droit de donner la priorité aux inscriptions des associatifs FUB, et des animateurs de centres sociaux et d'animation.

**Pré-requis : 18 ans minimum/ être usager quotidien de la bicyclette**

L'association Vélo-Cité créée en 1980, promeut l'utilisation du vélo en ville et agit pour faciliter les déplacements des cyclistes.

Notre expertise est reconnue par les institutions, tant au niveau des d'aménagements urbains que de sa vélo-école à destination des adultes, créée en 2008.



## Objectifs :

- Former différents publics (jeunes, adolescents ou adultes) à la mobilité à vélo en milieu urbain et périurbain
- Conduire des séances de vélo-école visant à transmettre les connaissances nécessaires pour se déplacer à vélo, en autonomie, dans la circulation
- Animer des activités de découverte, d'initiation et d'éducation à la pratique du vélo en ville
- Connaître la réglementation

## Délivrance de l'attestation :

- Présence et participation aux temps de formation
- Réussite au QCM
- Attitude durant les temps pratiques avec mise en situation lors d'un stage vélo-école (constatation de non mise en danger des publics, stagiaires et encadrants)

## Supports pédagogiques :

- Référentiel national IMV
- MOBIVÉLO, jeu pédagogique d'études de cas
- FUB, publications et supports de communication
- VÉLO-CITÉ, vidéos, liens et supports pédagogiques
- Informations pratiques

### Bulletin d'inscription :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Nom de la structure :